

RAPPORT de JURY
Technicien classe normale externe
BAP G – Technicien en sécurité incendie

Ce concours externe s'est organisé en 2 épreuves comme il se doit : épreuve écrite d'admissibilité puis épreuve d'admission.

Epreuve d'admissibilité :

Les questions ont été écrites en commun avec tous les membres du jury lors d'une visioconférence.

Nous n'avons rencontré aucun problème. Nous avons axé, d'un commun accord, les questions autour de plusieurs grands thèmes : la connaissance générale du milieu de travail, la connaissance métier, la connaissance en hygiène et sécurité et le management.

Les questions étaient de formes différentes, soit une question sur un savoir, soit une résolution de cas pratique.

Nous n'avons eu qu'une copie à corriger mais il faut noter la qualité de celle-ci.

Sur la forme l'écriture était lisible et les présentations des réponses claires.

Sur la forme nous avons été surpris par la qualité des réponses et les connaissances du candidat.

Epreuve d'admissibilité :

Nous n'avons pas souhaité réaliser une épreuve professionnelle suite aux réponses du candidat lors de l'épreuve d'admissibilité. Nous n'avons pas besoin d'aller plus en avant qu'un oral sur la partie professionnelle.

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée sans aucune difficulté, avec tout d'abord la présentation du jury, celle du candidat et l'entretien.

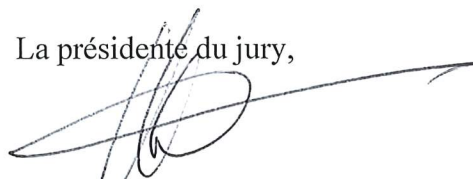
Le candidat a fait une bonne présentation, claire et concise. Elle a duré 4min47.

Le temps des questions réponses a permis de confirmer la qualité du candidat de par ses réponses et ses connaissances. Nous avons axé cet oral sur les activités développées lors de sa présentation et sur le management.

L'ensemble des membres du jury a estimé que le candidat avait un niveau supérieur à celui attendu pour un technicien.

Grenoble, le 13 juin 2025

La présidente du jury,



Nadia REVIL BAUDARD